



DEPARTEMENT  
DU GARD

ARRONDISSEMENT  
DE NIMES

Direction des Services Techniques  
Service Foncier  
Dossier suivi par Claudine ANDRÉ

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

## CONSEIL MUNICIPAL SAINT-GILLES

### Registre des délibérations

N°2024-11-23

**Objet** : Déclassement d'une partie de domaine public situé rue du Pigeonnier – Mise à l'enquête publique.

**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en Mairie, sis place Jean Jaurès, à Saint-Gilles.

Présents : Monsieur le Maire Eddy VALADIER, Madame Dominique TUDELA, Première Adjointe au Maire, Monsieur Jean-Pierre GARCIA, Madame Géraldine BREUIL (retard prend part au vote à partir de la délibération n°5), Monsieur Benjamin GUIDI, Madame Catherine HARTMANN, Monsieur Frédéric BRUNEL, Monsieur Alain VULTAGGIO, Madame Berta PEREZ, Madame Delphine PERRET, Monsieur Serge GILLI, Madame Vanessa ROUSSEL-SEVILLA, Madame Nadia ARCHIMBAUD, Monsieur Christophe CONTASTIN, Madame Sylvie AJMO-BOOT, Monsieur Cédric VIDAL-BERENGUEL, Monsieur Bruno VIGUE, Madame Marie-Ange GRONDIN, Madame Brigitte SALAMA, Madame Marie-Hélène DONATO, Madame Marie Joelle SALEM, Monsieur Alex DUMAGEL, Monsieur Cédric SANTUCCI, Monsieur Daniel DAVOINE, Monsieur Paul GABRIEL Conseillers Municipaux.

Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

*Monsieur Alexandre MICHEL donne pouvoir à Monsieur Frederic BRUNEL  
Madame Lauris PAUL donne pouvoir à Madame Delphine PERRET  
Monsieur Joel PASSEMARD donne pouvoir à Monsieur Benjamin GUIDI  
Monsieur Nicolas ZUSCHMIDT donne pouvoir à Monsieur Eddy VALADIER  
Madame Julie FERNANDEZ donne pouvoir à Madame Dominique TUDELA  
Monsieur André LAMY donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre GARCIA*

*Madame Danielle RIGNAC donne pouvoir à Monsieur Daniel DAVOINE*

Absent : Monsieur Christophe LEFEVRE, (excusé)

L'assemblée étant en nombre pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à nommer celui de ses membres qui doit remplir les fonctions de Secrétaire pendant la session.

Madame Marie-Ange GRONDIN, désignée, prend place au Bureau.

\*\*\*\*\*

N°2024-11-23

Entendu le rapporteur, Monsieur Frédéric BRUNEL, Adjoint au Maire,

- Vu l'avis favorable de la commission communale urbanisme et travaux,

Considérant la partie du Domaine Public, dont l'emprise représente environ 3m<sup>2</sup>, mitoyen de l'immeuble cadastré Section N numéro 871, rue du Pigeonnier, propriété de Monsieur CALLET Daniel,

Considérant que Monsieur CALLET Daniel souhaiterait se porter acquéreur de cette emprise autrefois utilisée pour des sanitaires publics, afin d'embellir les lieux,

Considérant qu'il convient de procéder à son déclassement,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

### A L'UNANIMITE

Décide

- d'engager la procédure de déclassement d'une partie du Domaine Public d'environ 3 m<sup>2</sup>, située rue du Pigeonnier, que Monsieur CALLET Daniel souhaite acquérir afin d'embellir les lieux,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

.....  
Saint-Gilles, le mardi 19 novembre 2024

Eddy VALADIER

  
Maire de Saint-Gilles



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux introduit auprès du Tribunal Administratif de Nîmes.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).  
Le délai de recours contre la présente est de deux mois à compter de sa publication, ou de la notification de la réponse de l'autorité compétente en cas d'un dépôt de recours gracieux préalable.

Acte exécutoire compte tenu :

- Transmission contrôle de légalité le :

21 NOV. 2024

- Affichage le :

21 NOV. 2024

# Acte à classer

2024-11-23

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-11-21T11-46-58.00 ( MI257066943 )

Identifiant unique de l'acte : 030-213002587-20241119-2024-11-23-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Déclassement d'une partie de domaine public situé sur  
du Pigeonnier - Mise à l'enquête publique.

Date de décision : 19/11/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-11-23.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[2024-11-23 -  
ANNEXE.PDF](#)



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : Administration Générale

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/11/24 à 11:46

Par [PETER Jennifer](#)

Transmis

Date 21/11/24 à 11:46

Par [PETER Jennifer](#)

Accusé de réception

Date 21/11/24 à 11:52

# NOTICE EXPLICATIVE

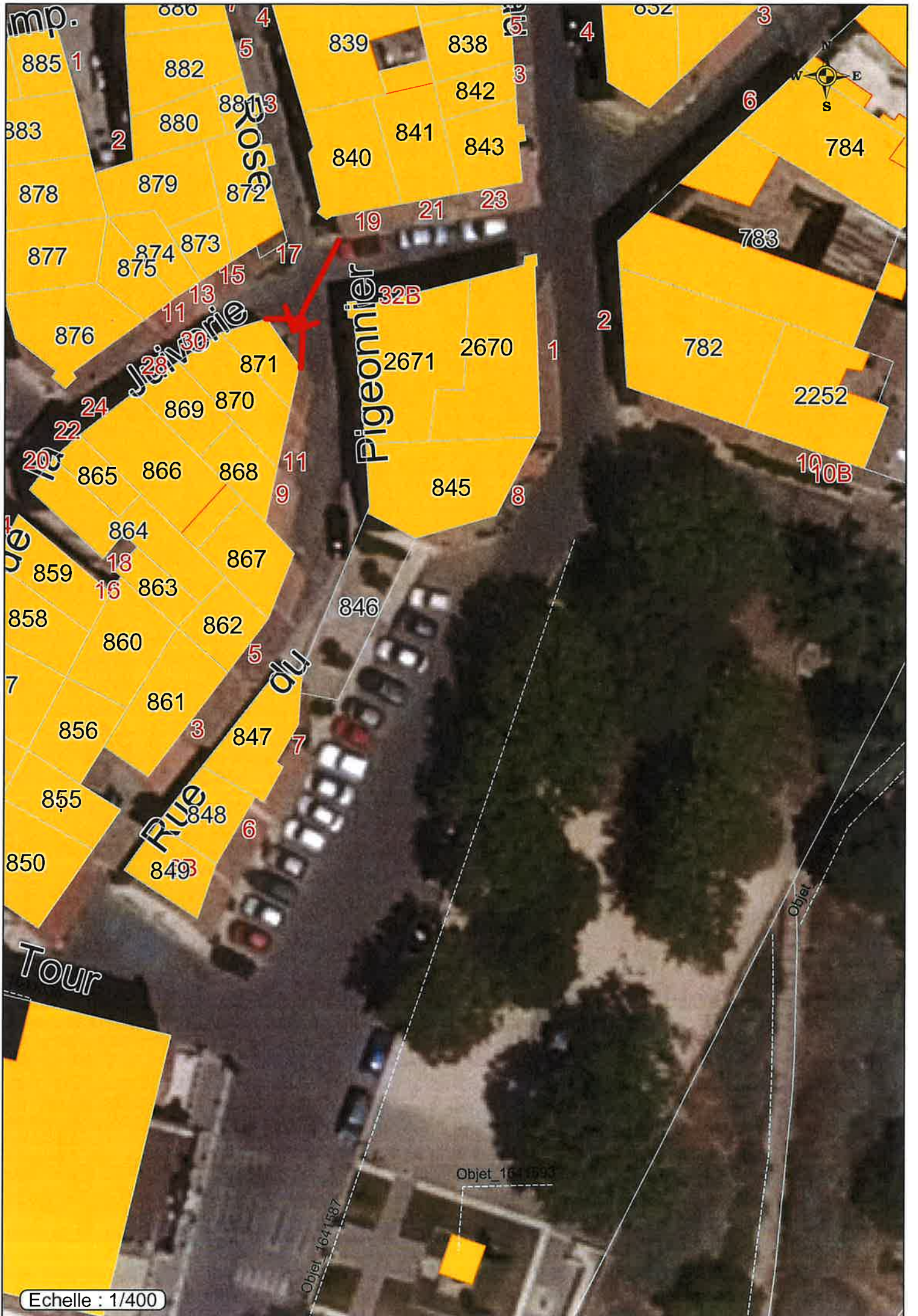
Par délibération n°2024-11-23 en date du 19 novembre 2024, le Conseil Municipal a adopté le principe de déclassement d'une partie du domaine public située Rue du Pigeonnier mitoyen de l'immeuble cadastré Section N numéro 871, propriété de Monsieur CALLET Daniel.

Cette emprise d'environ 3m<sup>2</sup> était autrefois utilisée pour des sanitaires publics.

Cette vente aurait pour objectif l'embellissement de ce lieu, par un espace vert et une réfection des murs.

En conséquence, il convient de procéder à son déclassement.

Ces modifications, qui ne changent pas les dessertes existantes, seront possibles après enquête publique.



Echelle : 1/400

